

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 139 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2849 - Prix : 1€

*Éditorial de
Nathalie Arthaud*

**Macron est pressé
d'en finir ? On
continue !**

**Les mensonges du
ministre**

Page 4

**Contre les
féminicides: plus de
paroles que d'actes**

Page 6

**Lycée Bouvet : non
aux suppressions de
postes !**

Page 8

**Korbey d'Or : les
salariées défendent
leurs droits**

Page 9

Mayotte

**Chasse aux
clandestins organisée
par l'Élysée**

Pages 12

**Pour faire reculer
Macron et le
grand patronat**

**Continuer
la lutte !**



MACRON EST PRESSÉ D'EN FINIR ? ON CONTINUE !

Ce week-end, 195 sénateurs grassement payés, aux longues siestes digestives et au régime de retraite exceptionnellement généreux, ont voté pour reculer l'âge de la retraite de 36 millions de travailleurs. Mercredi 15 mars, une Commission mixte paritaire finalisera le texte qui sera présenté, dès le lendemain, à l'Assemblée nationale.

Le principal suspense consiste à savoir si Borne trouvera une majorité pour voter le texte ou choisira de dégainer le 49.3. La belle affaire ! 49.3 ou pas, l'adoption de cette loi contre l'opposition quasi unanime du monde du travail est un passage en force, un bras d'honneur à l'encontre de tous les travailleurs.

C'est la preuve, s'il en était besoin, que le gouvernement est féroce antiouvrier. Si Macron, ses ministres et ses députés sont, pour la plupart, étrangers au milieu ouvrier, ils ont des yeux et des oreilles. Ils voient et entendent les difficultés et les attentes du monde du travail. Ils ont les chiffres des tendinites, des lombalgies, des accidents du travail et des burn out. Ils ont les chiffres de ceux qui meurent quelques mois après avoir pris leur retraite.

Ils savent que le patronat pousse hors des entreprises les travailleurs anciens qui, en général, coûtent plus cher et sont moins corvéables que les plus jeunes. Ils savent combien de travailleurs et de retraités recourent à l'aide alimentaire pour se nourrir, combien sont mal logés, combien ne peuvent pas se chauffer.

Ils savent aussi, et bien mieux que nous, les milliards qui coulent à flots dans les caisses du grand patronat. Ils savent que les salaires n'ont pas augmenté au rythme des profits et qu'ils n'ont même pas suivi l'inflation. Ils savent que le déficit des caisses de retraite est une paille dans l'océan de profits et de dividendes versés à quelques-uns.

Ils connaissent les groupes capitalistes qui ont profité de l'inflation pour augmenter leurs marges et réaliser des surprofits dans l'alimentaire, par exemple. S'ils voulaient agir contre les profiteurs de guerre, ils pourraient le faire, ils ont leurs noms. Eh bien non, c'est aux travailleurs qu'ils en font baver !

Réduire au maximum la part de richesses qui revient aux classes populaires pour augmenter celle de la bourgeoisie est la feuille de route de tous les gouvernements, quels que soient le pays et l'étiquette politique. Pour le monde bourgeois, c'est une nécessité pour tenir son rang dans la jungle mondiale qu'est aujourd'hui le capitalisme en crise.

Alors oui, les gens que nous avons en face de nous sont certes une minorité de privilégiés, mais ils n'en sont pas moins déterminés. Alors, à nous, à notre camp de trouver la même détermination pour imposer nos intérêts de travailleurs !

Après deux mois de mobilisation et face au risque d'usure, tout le monde comprend qu'il faudrait passer au stade supérieur, c'est-à-dire à la grève. Seuls certains secteurs s'y sont lancés : la SNCF, la RATP, EDF, certaines raffineries, les éboueurs de certaines villes ou encore des enseignants. Ils contribuent à maintenir la pression sur le gouvernement et le grand patronat et à créer une agitation qui encourage la mobilisation, mais ils ne l'emporteront pas tout seuls.

Pour forcer Macron à reculer, il est nécessaire que ces grèves fassent tache d'huile. Bien sûr, faire grève a un coût. Mais la passivité nous coûte bien plus cher, car se résigner, c'est se condamner aux bas salaires et à une société de plus en plus injuste, barbare et guerrière. Il ne faut pas l'accepter et la mobilisation actuelle montre que des millions de femmes et d'hommes ne l'acceptent plus.

Grâce à notre action collective, nous avons commencé à construire un rapport de force face au gouvernement et au grand patronat. Beaucoup de travailleurs réapprennent à s'exprimer et agir collectivement. Des liens de solidarité et de confiance se construisent et nombre de travailleurs se sentent plus légitimes que jamais pour revendiquer. Rien que prendre l'habitude de discuter entre nous de tous les problèmes qui se posent, salaires, horaires, conditions de travail, transport... est une avancée précieuse pour notre camp et un danger pour le patronat. Alors, faisons en sorte que cette agitation continue et se généralise à toutes les entreprises pour réussir à peser sur le patronat et le gouvernement de toutes nos forces, c'est-à-dire par la grève.

Macron espère que l'adoption de la loi sonnera la fin de la mobilisation et le retour au calme dans les entreprises. Il dépend de chacun d'entre nous qu'il en soit autrement.

Le monde du travail est vaste. Il a de la ressource et un carburant inépuisable : celui de la colère. Continuons de l'exprimer ! Entraînons les hésitants et retrouvons-nous encore plus nombreux en grève et en manifestation mercredi 15 et après !

Nathalie ARTHAUD

Les sénateurs forcent la dose

Alors que la population travailleuse y est très majoritairement opposée, et continue de le faire savoir, les sénateurs ont sans difficulté voté pour alourdir les conditions de retraite des salariés. Ils s'apprêtaient même, le 7 mars, à voter l'article 7 qui reculerait l'âge minimum de départ à 64 ans.

Sans toucher à leur propre régime, dit autonome parce qu'autosuffisant, les sénateurs de droite et macronistes, largement majoritaires, ont voté la suppression des régimes spéciaux dans les industries électriques et gazières, à la RATP, à la Banque de France, chez les clercs et employés de notaire et les membres du Conseil économique, social et environnemental. Les nouveaux embauchés dans ces secteurs seraient soumis au régime général, aggravant leurs conditions de départ, dès septembre 2023. Les sénateurs ont également voté l'index seniors, censé frapper du sceau de la honte les entreprises de plus de 300 salariés qui n'afficheraient pas un taux d'emploi suffisant

de travailleurs âgés, et accessoirement les menacer d'une faible amende.

Les sénateurs LR et centristes ont même ajouté leur patte personnelle, en votant un amendement instituant un « contrat dernière embauche », selon le mot d'un de leurs collègues PS. Contre l'avis du gouvernement, ils ont proposé la création d'un CDI seniors censé favoriser le recrutement par les patrons de chômeurs de plus de 60 ans. Ce contrat exonérerait l'employeur du versement de cotisations familiales, soit entre 3,45 et 5,25 % du salaire brut concerné. Applaudissant des deux mains, les organisations patronales vont, pour certaines, jusqu'à réclamer également l'exonération de la cotisation chômage, soit 4,5 % de plus.

Pour les ministres macronistes, la mesure serait trop coûteuse – 800 millions d'euros selon Gabriel Attal – et pourrait provoquer « des effets de seuil, d'aubaine et de distorsion » selon Olivier Dussopt. Elle ne serait donc pas nécessaire pour que la

contre-réforme des retraites fonctionne comme attaque antiouvrière. Elle a néanmoins été votée, la droite classique étant suffisamment représentée pour se faire valoir avec cette gâterie propatronale.



Bassesse des gens de la « Chambre haute »

La réforme voulue par Macron aura pour conséquence de reculer l'âge de la retraite de deux ans. Elle épuisera encore plus au travail les salariés pratiquant des métiers difficiles et les femmes qui, déjà aujourd'hui, ont plus de mal à cumuler le nombre nécessaire de trimestres pour bénéficier d'une retraite pleine ;

Les 4 sénateurs et sénatrices de droite de La Réunion (Jean Louis Lagourgue – Nassimah Dindar – Michel Dennemont et Viviane Malet) savent cela. Ils savent que le salaire moyen à La Réunion est bien inférieur à celui de métropole et que par conséquent les retraites sont très insuffisantes pour permettre aux retraités réunionnais de vivre leurs vieux jours décentement.

Mais du haut de leurs sièges capitonnés et dans l'ambiance feutrée du Sénat, ils ont décidé à l'unanimité de voter pour la réforme des retraites

qu'ils estiment « nécessaire » pour exonérer leur classe, la bourgeoisie, de passer à la caisse !

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 17 MARS de 8H30 à 10H00**

**PLACE PAUL VERGÈS SAINT-DENIS
SAMEDI 18 MARS de 10H30 à 15H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 19 MARS de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 1ER AVRIL de 8H30 à 10H00**

Les mensonges du ministre

Contrairement à ce qu'avaient laissé entendre certains ministres, les 1 200 euros ne constitueraient pas une pension « minimum » pour tous, mais seulement pour ceux ayant connu une carrière complète au smic.

La mesure annoncée reposerait sur une revalorisation d'au plus 100 euros du minimum contributif (Mico), qui ne concerne que les pensions de base des salariés du privé partant à la retraite sans décote. Rien à voir, donc, avec une retraite minimum de 1 200 euros pour tous, et on comprend mieux pourquoi le nombre de personnes censées en bénéficier a fondu au fil des jours.

Le ministre du Travail Dussopt

avait d'abord prétendu que sa mesure concernerait 250 000 retraités actuels et 40 000 de plus chaque année. À l'Assemblée, les 40 000 annoncés la veille à la radio devenaient 40 000 en 2030... le ministre parle désormais de 10 000 à 20 000 personnes concernées suivant les générations.

Parmi les personnes concernées, beaucoup ne gagneraient presque rien et certaines seraient même perdantes, du fait du mode de calcul de certaines prestations sociales. D'après le ministère de la Santé, huit allocataires sur dix du minimum vieillesse (l'ASPA) touchent aussi une pension au minimum contributif : si ce dernier augmente, l'ASPA

diminuera d'autant... les retraités concernés n'auraient pas un sou de plus en poche après la revalorisation, l'État ayant repris d'une main ce qu'il aura donné de l'autre ! Pire encore, des retraités touchant à la fois l'ASPA et les aides au logement (APL) verraient leurs revenus diminuer, une même augmentation de la pension pouvant faire baisser à la fois l'ASPA et les APL.

Une pension de 1 200 euros brut par mois ne permettrait pas aux retraités d'avoir une vie correcte en ces temps de flambée des prix, mais même cette promesse se révèle n'être rien d'autre qu'un tissu de mensonges.

Toujours plus de chômeurs âgés

L'UNEDIC vient de révéler que depuis la réforme de 2010 ayant repoussé l'âge de la retraite à 62 ans, le nombre de chômeurs de plus de 60 ans a augmenté de 100 000. La nouvelle réforme aurait des conséquences pires encore.

Le montant moyen des indemnités chômage touchées par les personnes âgées de 55 à 61 ans montre que la situation est particulièrement difficile pour les femmes. Il est en effet pour

elles de 900 euros au lieu de 1 358 euros pour les hommes. Et puis, une autre étude récente venant de la DARES, un organisme étatique de statistique, avait déjà montré que la réforme de 2010 avait aussi accru de 100 000 le nombre des plus de 60 ans émargeant au RSA. Les attaques contre les chômeurs vont encore aggraver cette situation car, depuis le 1er février, la durée d'indemnisation maximale pour les plus de 55 ans est

réduite de 36 à 27 mois.

Ces chiffres viennent confirmer ce que tout le monde sait. D'une manière ou d'une autre, les vieux travailleurs sont de plus en plus poussés vers la misère. Le gouvernement appelle cela « sauver le régime des retraites par répartition »... avec la peau des futurs retraités et en laissant au même moment les grands groupes accumuler des dizaines de milliards d'euros de bénéfices.

La « libre entreprise »... d'exploitation des travailleurs !

Plusieurs fermetures d'entreprises ont été annoncées fin février.

La brasserie Feudoux au Chaudron et tous les magasins Adamelec.

En tout ce sont près de 40 salariés qui viennent de perdre leurs emplois pour certains après de nombreuses années de travail et avec la perspective de galérer pour trouver un autre moyen de gagner leur vie.

Le gouvernement aide les patrons, mais ne fait aucun cas des travailleurs qui perdent leurs emplois. Au contraire, il trouve encore le moyen de réduire leur temps d'indemnisation et de les menacer de leur couper les vivres s'ils n'acceptent pas les conditions des nouveaux em-

ployeurs : salaires plus bas, éloignement du lieu d'habitation.

La presse nous explique que la direction d'Adamelec n'a pas su s'adapter aux nouvelles techniques et aux exigences de ses clients.

Mais concernant Feudoux, la situation est bien plus scandaleuse. La quarantaine de salariés recrutés avec l'aide de la mairie de Saint-Denis à l'occasion de deux « job dating » n'a toujours pas été payée depuis leur embauche en novembre 2022. Certains travaillaient plus de 10 heures par jour.

Or ce patron avait déjà fait le coup en ouvrant un premier magasin au Port en 2020 avec d'autres tra-

vailleurs qu'il n'avait pas payés. Il avait été condamné par les Prud'hommes pour le licenciement de son ancien directeur pour licenciement abusif.

Bien que convaincu de malversations notoires et d'exploitation des travailleurs, cet individu n'a pas pour autant perdu le droit de gérer une entreprise. Il a pu obtenir des aides de l'État et le soutien de la mairie du chef lieu. En un mot, il a pu bénéficier de la complicité active de tous ces politiciens et hauts fonctionnaires qui mènent aujourd'hui la guerre aux travailleurs !

Hausse des prix : Le Maire au service des supermarchés

« *Un trimestre anti-inflation* » : voilà la dernière annonce de Bruno Le Maire face aux prix qui explosent. Derrière cette formule, la grande distribution s'engage à proposer « *une sélection de produits au prix le plus bas possible* ». Le Maire a tenu à préciser que « *ce niveau de prix le plus bas possible sera pris sur les marges des distributeurs* ». Comme si les géants de la distribution étaient des bienfaiteurs désintéressés !

En fait, le ministre a renoncé à imposer le panier anti-inflation qu'il avait promis, pour laisser le choix des produits à chaque enseigne. Le contenu, le prix comme la qualité de ces paniers sont entièrement au bon vouloir des supermarchés. Ces produits pourront afficher un logo tricolore « *trimestre anti-inflation* » validé par le ministère. Sous prétexte de lut-

ter contre l'inflation, la grande distribution va profiter d'une campagne de promotion.

Mais l'inflation n'a rien d'inéluctable ou de magique. Elle résulte des tractations menées entre les industriels, les Danone, Unilever, Lu, Lactalis et autres, et les grands distributeurs, pour se répartir les profits. Ces négociations viennent de se terminer, avec des hausses moyennes annoncées de plus de 10 %, ce qui va porter à plus de 25 % l'augmentation des produits courants, pour les deux années 2022 et 2023. La répartition des marges se fait sur la base des rapports de force établis entre les capitalistes de toute la chaîne, depuis les producteurs des matières premières, jusqu'aux distributeurs, en passant par les industriels et les transporteurs.

Dans cette chaîne, certains

prennent la part du lion. Ainsi Unilever, qui fabrique la moutarde Amora, a vu ses profits augmenter de 25 % en 2022, tandis que les actionnaires de Procter & Gamble, qui fabrique la lessive Ariel, se sont partagé un pactole de 19 milliards d'euros. En deux ans, le prix du fret maritime a été multiplié par cinq, ce qui a permis à l'armateur français CMA CGM de réaliser un record de profits en 2022. En bout de chaîne, la grande distribution n'est pas sur la paille et ses profits sont eux aussi en forte hausse.

Face à cela, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Avant d'être des consommateurs, ils sont des producteurs, et leur rôle dans l'économie les met en situation d'imposer que leurs salaires soient indexés sur les prix. Un objectif vital, à mettre en avant d'urgence.

Le capitalisme : ça pue !

Plusieurs milliers de personnes ont participé ce dimanche 5 mars à Sainte Suzanne à la « marche pour le climat et la biodiversité » montrant ainsi qu'une fraction importante de la population est de plus en plus sensible au respect de l'environnement dans lequel nous vivons.

Mais l'augmentation des températures partout sur le globe, l'apparition de phénomènes climatiques violents de plus en plus fréquents, l'accumulation de déchets ne sont pas dus au hasard.

Ils sont la conséquence des choix opérés, sans aucun contrôle de la population, en haut lieu, par les capitalistes.

Ainsi il est prouvé que le recours massif aux énergies fossiles, l'utilisation de produits chimiques toxiques dans l'agriculture ou la production industrielle de plastiques sont néfastes pour l'écosystème et pour les humains, mais les capitalistes n'en ont cure, car ces productions sont pour eux des sources d'enrichissement colossales.

Les habitants de Bel Air qui ont

décidé d'être présents à cette manifestation pour dénoncer la pollution de l'air par la décharge voisine (gérée par le groupe Suez) sont la preuve vivante des dégâts humains et écologiques que génère le fonctionnement de la société capitaliste.

Si nous voulons à nouveau pouvoir respirer un air pur, alors il faut se débarrasser de ce système au plus vite !

Ah les ordures !

La Cirest et la Cinor viennent d'annoncer leur décision d'augmenter leurs taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Ce taux passera de 14,80 % à 15,80 % dans les communes du Nord et de 17 à 17,9 % dans celles de l'Est.

Cette modification des taux va rapporter aux communes plusieurs millions d'euros supplémentaires qui atterriront principalement (6 millions) dans les caisses du groupe capitaliste Suez qui gère la décharge de Sainte Suzanne !



Égalité hommes-femmes : poudre aux yeux gouvernementale

Le gouvernement devait annoncer le 8 mars un énième plan pour l'égalité hommes-femmes. La principale et quasiment unique mesure se réduit à interdire l'accès aux marchés publics aux entreprises ayant eu une mauvaise note à l'index d'égalité femmes-hommes ou ayant refusé de le publier.

Mis en place en 2019, cet index permet d'attribuer une note sur 100 censée mesurer l'inégalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises de plus de 50 salariés, en particulier dans le domaine salarial. Jusqu'à aujourd'hui, une entreprise

ayant obtenu une note inférieure à 75 avait l'obligation de rendre publiques des mesures pour améliorer la situation, sans que soit prévue la moindre sanction. Autant dire que beaucoup d'entreprises n'en tenaient pas compte, et 39 % ne publiaient même aucun index. Il est peu probable que la mesure annoncée par le gouvernement y change grand-chose.

En effet, parmi celles qui publient un index, la note moyenne est de 86 sur 100 et 8 % seulement ont un indice inférieur au 75 fatidique. L'interdiction de marchés publics, si elle était vraiment décidée, car son

application n'est pas envisagée avant la fin du quinquennat, ne concernerait donc qu'une minorité d'entreprises. Et pourtant, selon l'Insee, les salaires des femmes étaient toujours inférieurs de 22 % à ceux des hommes en 2022.

La Première ministre, Elisabeth Borne, a bien insisté sur le fait que son objectif premier n'était pas la sanction... Cet objectif-là est assurément atteint. Les patrons pourront continuer de sous-payer les femmes en toute tranquillité.

Contre les féminicides : plus de paroles que d'actes

En deux jours, fin février, trois femmes ont été tuées par leur ex-compagnon ou conjoint, portant à 26 le nombre de féminicides depuis le début de l'année.

Deux avaient porté plainte, et même à deux reprises pour celle tuée en Gironde, apparemment sans que la dangerosité de ces hommes ait été évaluée à son juste niveau.

Aussitôt, Darmanin et Isabelle Rome, la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ont tenu à dégager la responsabilité du gouvernement, assurant que « de gros efforts » avaient été faits ces

dernières années envers les femmes victimes de violences : 160 000 gendarmes auraient été formés pour recevoir leurs plaintes.

Certes, il y a bien eu de beaux discours de la part du gouvernement, mais bien peu d'avancées dans la protection des femmes victimes de violences conjugales, et toutes les associations dénoncent le peu de progrès en la matière. Moins de 1 000 bracelets antirapprochement sont portés par les ex-conjoints violents ; il n'y a pas assez non plus de téléphones « grave danger » donnés aux femmes pour qu'elles puissent

alerter les secours ; les logements disponibles pour les mettre hors de danger sont en nombre très insuffisant. Quant à la formation des forces de police, les progrès avancent à pas de tortue, les plaignantes n'ayant pas toujours l'écoute et le soutien qu'elles seraient en droit d'obtenir.

Dans ces conditions, le nombre de femmes tuées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint reste autour de 120 par an, une tous les trois jours. C'est inadmissible dans une société qui se dit civilisée.

Papillomavirus : annonces sans moyens

En visite à Jarnac le 28 février, Macron a annoncé une campagne de vaccination contre le papillomavirus pour les collégiens de 5e. Cette infection est responsable de 6 000 cas de cancer chaque année en France.

Alors que la vaccination des adolescents est extrêmement efficace, la France a l'un des taux de vaccination les plus faibles des pays développés : 45,8 % des filles de quinze ans, et 6 % des garçons, alors qu'il est de 75 % en Espagne ou encore au Royaume-Uni. L'une des premières causes de cette situation est le coût élevé du vaccin, entre 95 et 116 euros

la dose, et il en faut deux pour un schéma complet de vaccination. Même remboursé à 65 % par la Sécurité sociale, il reste trop cher pour bien des familles, comme le démontre une étude de Santé publique France. Alors la vaccination au collège, qui permettrait d'en assurer la gratuité, semble en effet être une solution.

Mais Macron n'a rien dit des moyens prévus pour mettre en œuvre cette mesure. Et pour cause ! En 2020, on recensait seulement 900 médecins scolaires pour 12 millions d'élèves. Le tableau n'est pas plus réjouissant du côté des infirmières : nombre d'établissements n'en ont une

que quelques jours par semaine. Tous croulent sous les tâches : dépister les troubles physiques ou cognitifs, assurer le suivi des dossiers médicaux, notamment des aménagements du temps scolaire, sans compter les petits bobos du quotidien et l'écoute indispensable des enfants et adolescents. Et voilà qu'ils devraient se charger d'assurer la vaccination de toute une classe d'âge !

Comme d'habitude, Macron s'est livré à une opération de communication, sans se soucier le moins du monde de résoudre un problème de santé publique.

Morts au travail : perdre sa vie en essayant de la gagner

Samedi 4 mars, à deux pas des Invalides et du ministère du Travail, s'est tenu un rassemblement d'une centaine de personnes. L'appel émanait du collectif Stop à la mort au travail, constitué par des parents et des proches de travailleurs victimes d'accidents du travail mortels, qui tenait à cette occasion sa première réunion.

Le collectif réclame plus de transparence sur les chiffres de la mort au travail, car l'assurance maladie ne décompte pas les travailleurs de la fonction publique, ni les indépendants, les travailleurs détachés ou sans-papiers, ce qui permet de minimiser les chiffres. D'après Matthieu Lépine, un professeur d'histoire à Montreuil qui tient régulièrement un blog sur les accidents du travail, « il y

aurait eu 896 morts dans des accidents du travail en 2019. Mais ce chiffre n'apparaît dans aucune étude, aucune analyse, aucun rapport, car ni la Cnam, ni la Dares, ni aucun autre organisme ne prend en compte dans son panel l'ensemble des actifs. » Ce sont donc près de deux personnes par jour qui meurent au travail en France.

Les chiffres montrent que les travailleurs intérimaires et ceux qui font les travaux les plus durs sont les plus touchés. Mais les accidents mortels sont aussi plus fréquents chez les travailleurs les plus âgés, au-delà de 50 ans.

Les familles demandent l'application de mesures de prévention, des condamnations fermes des employeurs ayant manqué aux obliga-

tions de sécurité, et qu'il y ait un accompagnement des proches. C'est effectivement un minimum car, à la souffrance d'avoir perdu quelqu'un, s'ajoute celle de devoir attendre le résultat d'enquêtes qui sont souvent longues. Aux yeux des policiers et des magistrats, ces affaires ne constituent pas des priorités, et ils ne sont jamais pressés de demander des comptes à des employeurs.

Depuis des années, les effectifs des inspecteurs du travail diminuent, et les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ont été supprimés en 2020. La recherche de la rentabilité, la durée et la pénibilité excessives du travail, les économies sur la sécurité continuent à tuer tous les jours.

CMA CGM : océan de profits et vague d'inflation

Avec 23,44 milliards d'euros de bénéfice net pour 2022 la compagnie maritime CMA CGM enregistre le profit le plus élevé jamais réalisé par une entreprise française, dépassant Total, Stellantis, la BNP et LVMH. Rapporté aux 75 milliards de chiffre d'affaires, ce bénéfice montre également une rentabilité exceptionnelle.

Rodolphe Saadé, dirigeant et propriétaire avec sa famille de 75 % de la compagnie, explique modestement que cette brusque fortune découle de la hausse des tarifs de fret consécutive à l'épidémie de Covid. De 1 500 euros, le prix du transport d'un conteneur de Shangaï au Havre est passé, au plus fort de la crise, à 15 000 euros. Les plus gros porte-conteneurs de la CMA CGM peuvent en emporter 23 000 à chaque rotation de deux mois Asie-Europe-Asie ou Asie-Amérique-Asie. Toutefois l'armateur ne dit pas qu'il exerce un monopole sur cette activité avec Maersk et MSC, les deux rivaux et complices de taille comparable. Ils ont profité des prix parce qu'ils les ont fait monter volontairement, entraînant ainsi la première vague inflationniste qui touche désormais le

monde entier. Cette période, qualifiée de « *parenthèse enchantée du transport maritime* » par le journal *Les Echos*, se paye aujourd'hui cash par 20 ou 25 % de hausse des prix alimentaires dans les pays industrialisés, bien plus encore dans les pays pauvres.

La famille Saadé, dont la fortune, désormais évaluée à 40 milliards d'euros, a été multipliée par six en trois ans, est devenue l'une des plus riches et des plus influentes du pays, au côté des Arnault, Bettencourt et autres Peugeot. Cela n'a pu se faire qu'avec le soutien constant d'un État qui, dès le début, a veillé sur le groupe, l'a financé quand il le fallait et lui a offert des lois sur mesure.

Ainsi, seuls 28 navires de la CMA CGM sont sous pavillon français et, surtout, la compagnie est imposée sur la jauge de ses bâtiments et pas sur son chiffre d'affaires. Cela revient à imposer une usine sur sa surface et pas sur sa production. D'autre part, les ports équipés à la dimension des porte-conteneurs, sans lesquels ils ne pourraient ni aborder ni décharger, sont évidemment payés par les États et les collectivités locales, partout dans le monde. Enfin, la fortune de la compagnie, fondée sur le trafic entre les usines chinoises et les marchés occidentaux, repose en fait sur les capacités de l'État chinois à organiser et à museler la classe ouvrière et sur l'exploitation de cette dernière.



SNU : retour vers l'âge des casernes

Selon un document publié par erreur sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale, le Service national universel (SNU) inauguré en 2019 pourrait devenir obligatoire à la rentrée 2024 pour les quelque 800 000 jeunes des classes de seconde.

Pour l'heure, organisé hors du temps scolaire, ce service conduit des volontaires âgés de 15 à 17 ans – 32 000 en 2023 contre 50 000 espérés par le gouvernement – à vivre pendant douze jours une vie de caserne, encadrés par des militaires ou des animateurs, en uniforme avec salut au drapeau et *Marseillaise* obligatoires. Selon les promoteurs de ce service national, se familiariser aux « valeurs de la République » et

prendre goût à « l'engagement » passe par la marche au pas, le parcours du combattant, les séances de self-défense. Aucune initiation aux armes à feu n'est au programme, mais le SNU – qui se prolonge d'une mission d'intérêt général – n'est pas une colonie de vacances : sous couvert de camaraderie et de vie collective, l'objectif est de faire mariner les participants dans un bain patriotique, sans s'interroger sur le rôle qu'a eu et qu'aura l'armée française. Le SNU, plus qu'une préparation militaire, a un objectif d'endoctrinement que Macron se prépare à étendre à toute une classe d'âge sur le temps scolaire.

L'objectif d'une généralisation du

SNU n'est pas une surprise, et une partie de la jeunesse le conteste depuis des mois. Mi-décembre, sur le pont du porte-avions Charles-de-Gaulle, Macron avait déclaré son ambition que la jeunesse soit mise plus étroitement au contact de la chose militaire. Alors que des centaines de fermetures de classes sont annoncées pour septembre 2023, que des milliers de postes d'enseignants sont menacés par la réforme de la voie professionnelle, deux milliards d'euros sont envisagés pour un encadrement militaire, même de courte durée, de la jeunesse scolarisée.

Lycée Bouvet : non aux suppressions de postes !

Jeudi 2 mars, les enseignants du Lycée Bouvet à Saint-Benoît se sont mis en grève pour dénoncer les suppressions de postes et de classes dans leur établissement à la rentrée prochaine.

À 6h45, les profs avaient installé leur banderole au grillage du lycée et avaient commencé à distribuer leurs tracts aux parents et aux élèves pour expliquer les raisons de leur mouvement de protestation. Des représentants d'une association de parents d'élèves et des élèves eux-mêmes ont pris part à la diffusion de tracts.

Sous prétexte de baisse du nombre d'élèves, le rectorat a décidé de supprimer 60 heures d'enseignement dans le lycée.

Une baisse de plus car en 2021, le rectorat avait déjà supprimé une classe de seconde.

Cette réduction programmée de moyens se traduira par la suppression de trois postes d'enseignants en EPS, en Histoire-Géographie et en Mathématique et par voie de conséquence, la fermeture d'une classe de première et une classe de terminale.

Le rectorat prévoit également de supprimer les groupes à petits effectifs en Éducation Morale et Civique (EMC) pour tous les niveaux, ainsi



qu'en EPS.

Aujourd'hui, les classes sont déjà surchargées. Demain, elles le seront encore plus avec 35, voire 40 élèves.

Avec de tels effectifs par classe, il deviendra impossible d'accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement nécessaires, disent les enseignants dans un lycée où 6 élèves sur 10 viennent de milieu social défavorisé. Et des problèmes de sécurité pourraient se poser en EPS.

Les profs du lycée Bouvet pensent que leur établissement ne sera pas seul concerné par ces coupes dans les effectifs à La Réunion, car le

gouvernement a annoncé la suppression de 1500 à 2000 postes d'enseignants pour la rentrée de 2023.

À 5 jours d'une nouvelle journée de grève et de manifestations contre la réforme de retraites, les professeurs n'ont pas manqué de faire le lien entre la dégradation de leurs conditions de travail et le projet du gouvernement qui ont pour objectif de faire des économies sur le dos des travailleurs pour mieux servir les intérêts des capitalistes.

NAO BTP : pour l'augmentation des salaires, seule la lutte peut payer !

Les Négociations Annuelles Obligatoires ont commencé dans le BTP.

Alors que les syndicats réclament une augmentation des salaires de 7,4 % pour compenser la hausse des prix constatée depuis un an, la FRPTP, le syndicat des grandes entreprises, celles qui brassent le plus d'argent, ont refusé ce pourcentage au prétexte que le BTP était en crise et que les

prix des matériaux se sont envolés ces derniers mois.

Le grand patronat ne veut lâcher que 1,8 % et, cerise sur le gâteau, il prétend imposer aux 20 000 ouvriers du secteur de ne profiter de la hausse des salaires qu'à compter de la signature d'un accord avec les syndicats ouvriers. Faire traîner les négociations le plus longtemps possible pour

n'avoir à donner que quelques euros en fin d'année pourrait être sa tactique !

À moins que les travailleurs du bâtiment décident massivement de se croiser les bras – une grève est annoncée pour le 14 mars - jusqu'à ce que la FRBTP lâche ce dont ils ont besoin pour faire face à la vie chère !

Korbey d'Or : les salariées défendent leurs droits



Les 602 aides à la personne employées par Korbey d'Or entreprise spécialisée dans l'aide à la personne se sont mobilisées depuis des mois contre leurs patrons qui, non contents de les faire travailler pour des salaires de misère, au SMIC et pour beaucoup à temps partiel, sans prise en compte de leurs frais réels de déplacement, détournent l'argent de la société à fin d'enrichissement personnel ou pour alimenter d'autres sociétés leur appartenant.

Il faut rappeler que les entreprises d'aide à la personne fonctionnent avec l'argent du conseil général, c'est à dire avec l'argent public.

Nombre de ses travailleuses, avant de venir travailler chez Korbey d'Or, avaient déjà, en 2009, encaissé le choc d'un licenciement massif et brutal dans une autre société, l'ARAST.

Les dirigeants de cette association s'octroyaient de confortables salaires tandis que le conseil général dirigé à l'époque par Nassimah Dindar, aujourd'hui sénatrice et partisane de la réforme des retraites prônée par Macron, rechignait à verser en temps, en heure et en conséquence ses financements. 1200 travailleuses avaient à l'époque perdu du jour au lendemain leur emploi et avaient dû batailler ferme pour être payées de leur indemnités de licenciement.

Échaudées par tant d'abus et d'exploitation, les salariées de Korbey d'Or ont fini par obtenir la condamnation de deux de leurs dirigeants pour détournement des fonds de l'entreprise, puis leur licenciement.

Mais, à partir de là, se posait le problème du devenir de la structure et de leurs emplois.

Placée en redressement judiciaire,

Korbey d'Or risquait la liquidation, donc la fermeture, avec à la clé 602 nouveaux licenciements.

Refusant cette perspective funeste et injuste, avec l'aide de militantes CGTR de l'entreprise, les travailleuses de Korbey d'Or ont imposé que le tribunal de commerce qui s'est emparé de l'affaire nomme une mandataire financière.

Au tribunal de commerce mardi 28 février les représentantes choisies par les salariées, lors d'une assemblée générale rassemblant 500 d'entre elles, ont clairement fait savoir qu'elles n'accepteraient aucun licenciement et qu'elles exigeaient que leurs salaires soient revus à la hausse et leurs frais professionnels intégralement remboursés.

En attendant la réponse du tribunal qui tombera le 31 mars 2023 et statuera sur leur sort, elles ont tenu aussi à déclarer que quelque soit le repreneur retenu, elles se tenaient prêtes à riposter et à cesser le travail si le nouveau patron s'aventurait à se comporter comme son prédécesseur.

Le sentiment général est aussi d'une fierté retrouvée et comme le disent certaines « *On a fait la preuve que l'entreprise pouvait tourner, mieux, sans patrons pendant des mois. Cela montre que si nous sommes indispensables, eux ne le sont pas !* ».

Chambre d'Agriculture : des économies sur le dos des salariés...

La chambre d'agriculture ne cesse pas de faire des économies sur le dos de ses salariés en réduisant les effectifs, par des suppressions de postes et le non remplacements des départs.

Dans certains services, comme le service de gestion, c'est un élargissement des zones d'interventions signi-

ifiant des tâches supplémentaires.

D'autres services ont perdu plus de 50 % de leurs effectifs.

Les conditions de travail se dégradent, le matériel informatique est vieillissant et les bureaux sont insuffisants.

La seule petite augmentation de

salaires de 2,75% a été vite avalée par l'inflation. La coupe est pleine !

Des salariés refusent cette situation et exigent une augmentation de 400 €, la mise à disposition de bureaux suffisants et des embauches .

...et des petits planteurs !

La situation financière des petits agriculteurs et des salariés agricoles se dégrade au point de générer frustration et agressivité. Ainsi l'année dernière, un salarié de Téréos a été giflé par un planteur , des salariés de la chambre ont été agressés verbalement.

La plupart des agriculteurs contraints d'avoir recours aux services publics tels que les impôts et la sécurité sociale ne parviennent pas à obtenir les documents indispensables car ces services sont affectés par les réductions d'effectifs. Et il en est de même quand ils sollicitent les salariés

de la chambre qui eux aussi sont en nombre insuffisant.

De l'argent, il y en a pour les gros planteurs et les groupes industriels tels que Téréos, mais il y en a pas pour les services publics et les salariés agricoles. Cela suffit !

DANS LE MONDE

GUINÉE ÉQUATORIALE

Total ne paie pas ses salariés

TotalEnergies possède le plus important réseau de stations-service en Afrique, et l'exploitation, à l'origine des milliards de bénéfices de la compagnie, y sévit comme ailleurs. En témoignent ce communiqué, émanant des familles de salariés de TotalEnergies en Guinée équatoriale.

« Depuis six mois, plus de 40 employés des stations-service de la multinationale française TotalEnergies en Guinée équatoriale travaillent sans recevoir leur salaire.

En plus des conditions extrêmement précaires dans lesquelles ils travaillaient déjà, y compris l'absence de formalisation écrite de leurs contrats, ils ont maintenant passé six mois sans recevoir de salaire ni de treizième mois. Et ce, bien que leurs salaires soient dérisoires : 285 euros par mois (187 000 francs CFA) dans un pays où, selon les données de l'ambassade d'Espagne en Guinée

équatoriale, le loyer moyen d'un appartement d'une pièce dans le centre de Malabo, la capitale, est de 300 000 francs CFA.

Actuellement, certains sont suspendus temporairement du contrat de travail et d'autres sont licenciés sans explication et, bien sûr, sans indemnité ni paiement des mensualités dues.

La stratégie de TotalEnergies est de confier la gestion du personnel de ces stations-services à des agences équato-guinéennes, en sachant qu'elles ne respectent pas les droits des travailleurs. Des incidents identiques à ceux décrits ci-dessus se sont déjà produits dans le passé. Entre 2018 et 2021, les deux agences chargées de cette gestion par TotalEnergies, Eden Service S.L. et Atsigé S.L., ont suspendu le paiement des salaires correspondants à leurs employés et les ont ensuite licenciés sans indemnité ni solde de tout compte. La première l'a fait avec dix-huit salariés.

Aujourd'hui, et depuis août 2021, l'agence chargée de gérer ce personnel est Nomex S.L., qui en un an et demi a déjà accumulé 150 millions de francs CFA (230 000 euros) de salaires impayés pour 30 autres travailleurs qu'elle a licenciés. (...)

TotalEnergies pense-t-elle que, parce qu'elle est en Afrique, les droits fondamentaux des travailleurs n'ont pas à être respectés ? (...) Les responsables de cette gestion désastreuse sont Patrick Pouyanné, président-directeur-général de TotalEnergies, Lassina Touré, directeur général de TotalEnergies en Guinée équatoriale et Noemi Makendengue Buepoyo, directrice de Nomex S.L.

Nous exigeons le paiement immédiat des salaires actuels et impayés à ces salariés, qui continuent à se rendre au travail et à dépenser pour les transports, sans salaire ni perspective (...)

La population pauvre livrée à elle-même face aux ravages causés par le cyclone Freddy

En l'espace d'une année, trois cyclones ont frappé la Grande Île. Le dernier en date nommé Freddy s'est abattu avec force sur la côte sud-est du pays, principalement sur le district de Mananjary. Il est difficile de donner des chiffres exacts, certains journaux font état de 40 000 sinistrés, de plusieurs dizaines de milliers de dé-

placés, d'une quarantaine de décès, sans compter les blessés. Concernant les cases d'habitation, près de 8 000 ont été endommagées.

Étant donné que, même en temps ordinaire, une partie importante de la population n'est pas recensée faute de moyens, ces personnes n'ont pas d'existence légale aux yeux des auto-

rités. Dans ces cas où aller ? À quelle porte frapper pour ne serait-ce que trouver quelque chose à se mettre sous la dent et/ou un lambeau de friperie pour cacher sa nudité ? Tout cela au milieu des vents et des trombes d'eau en furie.

Sombre week-end dans une grande partie de l'île.

Dans la région du Sud-ouest, les précipitations sont prévues d'être incessantes car cette tempête tropicale Freddy est en train de faire son retour en force après avoir frappé la côte africaine au niveau du Mozambique.

À Toliara, chef lieu de province, la rivière Fiherenana va d'après la météo, sortir de son lit. C'est une catastrophe annoncée pour les habitants de cette ville et pour tous ceux de toutes les contrées avoisinantes. La pluie est certes bienvenue, mais elle va provoquer des inondations violentes avec toutes sortes de dégâts. Les scènes de désolation pourraient être comparables à celles de la côte sud-est.

Dans la capitale, Antananarivo, ce sont surtout les rues d'Isotry, d'Anosibe et d'autres quartiers situés dans la ville basse et marécageuse qui vont charrier des torrents d'eaux sales chargés de débris.

C'est précisément dans ces lieux que les travailleurs habitent à cause de la cherté des loyers ailleurs, inabordable par rapport à leurs faibles moyens. En effet le patronat rapace leur impose des salaires de misère, non ajustés par rapport à l'inflation galopante. Ils sont en moyenne inférieurs à 50 000 Ariary. Ce qui correspond au taux monétaire actuel à moins de 50 euros par mois. Quelques uns parmi les ouvriers réussissent à dégouter une habitation

précaire située dans la ville haute mais à flanc de colline, avec le risque d'être ensevelis par les glissements de terrains, nombreux en cette période. D'autres élisent domicile sur les trottoirs ou à l'intérieur des tunnels du centre ville.

Les travailleurs représentent potentiellement une force très importante, capable d'arracher des augmentations conséquentes des salaires pour tous. Ils sont en droit d'exiger que l'État ainsi que les employeurs débloquent les moyens nécessaires afin que personne n'ait à passer les nuits dehors, surtout en cette saison de tempêtes tropicales.

Andry Rajoelina en précampagne électorale

Dans environ 9 mois aura lieu l'élection présidentielle. Le président, qui n'a pas encore officialisé sa candidature, est allé au chevet des victimes de cette catastrophe. Il a apporté 50 tonnes de riz, 5 tonnes de légumineuses, 2 000 couvertures, deux tonnes de farine, quelques ambulances et des motos pour les services administratifs. Autant dire des broutilles par rapport aux besoins des victimes.

En fait ce qu'il est en train de faire c'est de la démagogie à bas coût. Son cynisme l'emporte sur le dérisoire. Il n'a même pas honte de se faire filmer par les caméras de la

télévision, en train de servir quelques assiettes de nourriture, payées non pas par l'État, mais par une institution religieuse. Les pontes condescendants d'une chefferie religieuse avaient, pour la circonstance, retroussé leurs manches dans la foulée du Président.

À un micro, Rajoelina a déclaré : « Certains disent que je suis un serveur. Je leur dis oui car je suis un serviteur du peuple ». Le 24 février dernier il a déclaré : « j'ai été élu maire d'Antananarivo. Moi, à chaque fois que je me présente à une élection, je suis toujours élu. Et si je me présente à la prochaine élection,

je serai réélu ».

Comme à son habitude, le chef de l'État a fait des promesses en veux-tu en voilà : réalisation d'un hôpital « manara-penitra » (pour gens déshérités), réhabilitation de la Route Nationale N°11, d'un pont endommagé, de la salle des fêtes, des locaux administratifs endommagés etc..

Il a participé au « tagnamaro » (mise en commun des bras de tous) en versant personnellement quelques pelletées de béton. À charge, selon lui, pour la population locale de poursuivre les travaux sans percevoir de rémunération.

Chasse aux clandestins organisée par l'Élysée

À Mayotte, selon le Canard Enchaîné, le ministre de l'Intérieur, Darmanin, préparerait une opération d'expulsion de grande envergure, dénommée Wuhamshu (signifiant en mahorais « une tentative pour la première fois »), des étrangers en situation irrégulière à partir du 20 avril à

la fin du ramadan.

Macron aurait donné son feu vert à cette opération secrète lors d'un conseil de défense et environ 500 policiers et gendarmes supplémentaires seraient déployés sur l'archipel pour cela.

Cette politique d'expulsion des

Comoriens ne date pas d'hier. Chaque année la préfecture procède au renvoi de 25 000 d'entre eux, mais cela n'empêche pas les mêmes ou de nouveaux candidats de tenter leur chance pour une tentative désespérée d'échapper à la misère et au sous-développement.

Un « Elan » destructeur coupé net par les habitants !

Ne trouvant pas où se loger des centaines de Mahorais et de Comoriens édifient eux-mêmes leurs cases avec les moyens du bord.

Cela n'a pas l'heur de plaire au préfet qui a décidé récemment de faire procéder à leur destruction dans le quartier de Majicavo (nord de l'île).

Pressé d'en finir, il a oublié que la

loi « Elan » sur laquelle il pensait pouvoir s'appuyer pour justifier sa décision stipulait que les destructions de maisons insalubres ne pouvait se faire qu'à condition d'offrir des solutions décentes de relogement. Condition que ce monsieur avait oublié de respecter...

Une vingtaine d'habitants vivant dans ce lieu parfois depuis 30 ans ont

décidé de ne pas se laisser faire et ont porté l'affaire devant le tribunal qui a ordonné au préfet de cesser les destructions tant que ces personnes ne seraient pas relogées !

Capitalisme destructeur, politiciens menteurs

Pendant que se déroulait le forum sur les forêts au Gabon, où Macron est allé parader, le tribunal de Paris déboutait les ONG opposées au mégaprojet de Total de construction sur 1500 kilomètres d'un oléoduc devant relier les champs pétroliers de l'Ouganda à la côte est de l'Afrique.

Ce chantier aura pour conséquences de massacrer les forêts primaires de cette région et d'expulser des populations entières, sans indemnité.

Macron prétend vouloir rompre avec la Françafrique, il reste en tout cas le premier représentant de la France à Fric !

Lisez Lutte de classe,
revue de l'Union
communiste
internationaliste

Au sommaire du numéro 230
(mars 2023):

- Réforme des retraites: vers un réveil de la combativité ouvrière?
- Contre la guerre en Ukraine et sa généralisation
- Algérie: trois ans après la fin du Hirak, une reprise en main
- États-Unis: après les élections de mi-mandat
- Cryptomonnaies: le capitalisme miné par la spéculation
- Les articles de Karl Marx et Friedrich Engels dans le *New-York Daily Tribune*

Prix: 2,50 euros-Envoi contre cinq timbres.



ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

